

Note au lecteur

Le **Plan stratégique 2018-2027** du RTC a été déposé en mai 2018.

Au cours des années qui ont suivi, le contexte a grandement évolué et une mise à jour du document est présentement en cours de préparation.



PLAN STRATÉGIQUE 2018-2027



Finalité

En 2027, l'agglomération de Québec est un modèle d'innovation en déplacements urbains parmi les villes nord-américaines comparables. Grâce à son offre intégrée de services en mobilité, le RTC répond à la diversité des besoins, contribue à la qualité de vie de la population et favorise le dynamisme du territoire.

Mission

Le RTC assure la mobilité des personnes sur son territoire, en offrant du transport collectif et en favorisant l'intégration de différentes solutions de déplacement.

Vision

Être leader en mobilité en offrant des solutions modernes, efficaces, variées et intégrées.

Valeurs

Collaboration • Respect • Ouverture • Innovation • Excellence

Les transports à Québec : un modèle à redéfinir

Une organisation des transports qui atteint ses limites

- L'organisation actuelle du territoire et des transports dans l'agglomération de Québec, déployée depuis les années 1950, a atteint ses limites comme le démontre la congestion croissante.
- Cette congestion a déjà un impact sur la qualité de vie des citoyens et, à moyen terme, met à risque l'attractivité de Québec.
- Le territoire se densifiera dans les deux prochaines décennies sans toutefois modifier en profondeur sa structure.
- La dispersion relative des activités sur ce territoire nuit à l'efficacité du transport en commun dans sa forme actuelle et en augmente les coûts.
- L'automobile et le transport en commun, tel qu'ils sont utilisés et offerts actuellement, ne sont ni l'une ni l'autre la solution pour répondre aux besoins de déplacement tout en relevant les défis présents et à venir.
- Les technologies ouvrent des voies inédites pour repenser l'organisation des transports en mettant les clients au centre de l'offre.
- Elles permettent de déplacer PLUS de gens dans MOINS d'espace et de véhicules en :
 - > RELIANT les modes entre eux
 - > PARTAGEANT les véhicules.
- Les décisions passées expliquent le présent. Les gestes posés aujourd'hui détermineront l'avenir de l'agglomération.

La mobilité intégrée : un modèle en émergence

- La mobilité intégrée permet à chacun de choisir son mode de transport parmi un éventail de choix efficaces et adaptés :
 - > Au secteur où il se trouve
 - > Aux conditions du moment
 - > Au déplacement qu'il souhaite effectuer
- Elle permet de combiner plus d'un mode de transport pour effectuer un même déplacement ou de choisir des modes de transport distincts pour des déplacements différents
- Elle offre aux citoyens :
 - > Plus de liberté
 - > Plus de choix
 - > Plus de flexibilité

Une offre de service mieux adaptée aux besoins de la population et aux caractéristiques de l'agglomération de Québec

UNE APPROCHE...

Centrée sur l'expérience client

- Les citoyens sont au cœur de l'offre :
 - > De la planification du déplacement à sa réalisation
 - > Du point de départ au point d'arrivée

Cohérente avec le territoire

- En tenant compte :
 - > Des caractéristiques des différents secteurs de l'agglomération et de leur évolution
 - > De la demande actuelle et future
 - > Du potentiel des différents modes de transport

Déployer ensemble la mobilité intégrée

Les villes :

- Orienter le développement urbain en favorisant l'accessibilité par la proximité et ainsi soutenir les déplacements actifs (marche et vélo)
- Soutenir la modernisation de l'offre de transport en commun comme base de la mobilité intégrée

Le RTC :

- Passer d'exploitant de transport en commun à intégrateur de mobilité pour :
 - > Simplifier l'expérience du déplacement
 - > Maximiser l'utilisation de l'espace public
 - > Maximiser l'utilisation des ressources

Les fournisseurs de service :

- Partager leur clientèle et ses déplacements
- Partager leurs données

La collectivité :

- Adhérer au projet pour assurer la qualité de vie et la vitalité économique de sa ville et sa région à moyen et long termes

Conditions gagnantes

- L'adhésion de la collectivité
- La cohérence dans les actions
- L'évolution du territoire en faveur des transports alternatifs
- Une offre forte de transport en commun
- Des cadres légal et financier qui s'adaptent

Défis

- Oser expérimenter
- Rendre le marché attractif
- Partager des données
- Assurer l'accessibilité universelle

Implanter la mobilité intégrée à Québec

Stratégie A : Transformer l'offre de transport en commun

ACTIONS/MOYENS/PROJETS

- Mettre en place le nouveau réseau structurant
- Déployer le nouveau réseau
- Mettre en place une famille de service pour tous
- Développer le transport collectif à la demande
- Diversifier le parc de véhicules

Stratégie B : Diversifier et intégrer les offres en mobilité

ACTIONS/MOYENS/PROJETS

- Renforcer les offres alternatives et en attirer de nouvelles (autopartage, vélo libre-service, covoiturage, etc.)
- Développer des partenariats et faire évoluer les modèles d'affaires
- Intégrer les offres (infrastructures, orientation passagers, guichet unique, tarification)

Impacts visés

- Augmenter la part modale des transports alternatifs
- Augmenter le parc de véhicules partagés
- Augmenter le nombre de clients du RTC
- Diminuer le nombre d'automobiles sur le réseau en période de pointe
- Diminuer le taux de motorisation des ménages selon le secteur résidentiel
- Stabiliser la part de l'agglomération dans le financement du transport en commun
- Diminuer le coût moyen d'un déplacement en transport en commun

Tableau synoptique

